

les disponibilités, la distribution et la disparition par habitant. Toutes les estimations sont fondées sur le poids à froid de la carcasse, sauf lorsqu'il s'agit des viandes en boîte pour lesquelles on utilise le poids du produit.

Recensement de l'agriculture de 1971

11.5

Cette section présente un nombre restreint de renseignements tirés du Recensement de l'agriculture de 1971; les données détaillées figurent dans le Volume IV - Parties 1, 2 et 3 du Recensement du Canada de 1971. Les Parties 4 et 5 du Volume IV renferment des données uniques provenant du couplage informatique des documents des recensements de la population et de l'agriculture de 1971. Les caractéristiques socio-économiques des exploitants agricoles et de leurs ménages ont été classées et recoupées avec les caractéristiques agricoles des exploitations agricoles pour toutes les fermes de recensement de 1971.

Nombre de fermes de recensement. Aux fins des recensements de 1966 et 1971, on définissait une ferme de recensement comme étant toute exploitation d'une acre (0,4 ha) ou plus dont les ventes de produits agricoles au cours des 12 mois précédant la date du recensement s'étaient élevées à \$50 ou plus. Le nombre des fermes de recensement au Canada a diminué de 15% pour tomber à 366,128 en 1971 contre 430,522 en 1966, ce qui indique une accélération du mouvement à la baisse amorcé en 1941 (tableau 11.27).

Superficies des fermes. La superficie totale des fermes de recensement est passée de 174,124,828 acres (70 465 809 ha) en 1966 à 169,668,614 acres (68 662 444 ha) en 1971, soit une diminution de 2,6% (tableau 11.28). Les provinces Maritimes, le Québec et l'Ontario ont enregistré une diminution sensible de leur superficie agricole. Terre-Neuve, l'Alberta et la Colombie-Britannique sont les seules à avoir connu une augmentation, celle de Terre-Neuve étant attribuable à l'établissement de nouveaux pâturages collectifs. Pour l'ensemble du Canada, les 108,148,877 acres (43 766 293 ha) de terres améliorées en 1971 représentent à peu près la même superficie qu'en 1966. La superficie des terres non améliorées a diminué de 6,8%, tombant de 65,970,451 acres (26 697 291 ha) en 1966 à 61,519,737 acres (24 896 152 ha) en 1971. La réduction de 18,8% des boisés en est la cause principale; les autres genres de terres améliorées ont diminué de 3,4%.

Classification économique des fermes de recensement. Les fermes de recensement ont été réparties en 12 catégories économiques suivant la valeur totale des produits vendus au cours de la dernière année civile (tableau 11.29). Cette répartition sert à déterminer le volume de production des fermes de recensement du Canada. L'ancienne subdivision en «fermes commerciales» et «petites fermes» a été abandonnée, car une ferme peut être considérée comme commerciale dans une région et comme petite ferme dans une autre. Le groupe «fermes d'institution, etc.» comprend les fermes expérimentales, les pâturages collectifs et les autres genres de fermes d'institution, quel que soit le volume des ventes de produits agricoles.

Genre de ferme. Le tableau 11.30 montre qu'à l'exception des «fermes d'institution, etc.», toutes les fermes de recensement qui ont vendu pour plus de \$2,500 de produits agricoles ont été classées suivant l'un ou l'autre des 10 grands genres de produits. On a utilisé comme critère de classement une proportion de 51% ou plus des ventes totales. Par exemple, une ferme de recensement a été classée comme ferme avicole si ses ventes de produits avicoles représentaient 51% ou plus de l'ensemble de ses ventes de produits agricoles. Toutefois, elle a été classée comme ferme laitière si 40% à 50% de l'ensemble des ventes provenait des produits laitiers, pourvu que le montant des ventes de produits laitiers ajouté à la vente de gros bovins et de veaux fût égal ou supérieur à 51% des recettes totales. D'après ces critères, il était possible qu'une ferme soit identifiée à plus d'un genre de produit. Pour éviter cette situation, on a attribué à chacun des 10 genres de produits un ordre de priorité.